

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXV

Québec, 26 juillet 1913

No 51

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 801. — Les Quarante-Heures de la semaine, 801. — Apostolat de la Prière, 802. — Feu Mgr T.-E. Hamel, 802. — Feu M. l'abbé J.-N. Oscar Proulx, 803. — Notes diocésaines, 803. — Au Précieux-Sang de Lévis, 803. — Notices nécrologiques, 804. — Les confessions des religieuses, 812. — Bibliographie, 814.

Calendrier

— o —

27	DIM.	vr	XI apr. Pent. Sol. de Ste Anne. <i>Kyr.</i> 2 ton. II Vêp., mém. des suiv. et du dim.
28	Lundi	†r	SS. Nazaire, Celse et Victor, martyrs.
29	Mardi	†b	Ste Marthe, vierge.
30	Mercur.	†b	Du 5e jour de l'octave.
31	Jaudi	b	S. Ignace de Loyola, confesseur.
1	Vend.	b	S. Pierre-aux-Liens, <i>obl. maj.</i>
2	Sam.	b	Octave de Ste Anne.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —
27 juillet, Notre-Dame de Lévis. — 28, Sainte-Marguerite. — 29, Sacré-Cœur de Jésus. — 30, Sainte-Perpétue. — 31, Sainte-Germaine. — 1er août, Saint-Romuald. — 2, Notre-Dame du Rosaire.

Apostolat de la Prière

— o —

Intention générale pour août 1913 : *L'Éducation chrétienne dans la famille.*

L'éducation est le grand devoir des parents ; ils en portent la responsabilité, non seulement parce qu'ils choisissent les maîtres qui les suppléent ou les complètent, mais pour la part personnelle qu'ils y ont. L'éducation est faite de leurs conseils, de leurs reproches, de leurs exemples surtout. Elle est lamentablement incomplète si elle n'est pas chrétienne ; ce qui ne veut pas dire uniquement qu'il faut instruire les enfants des vérités religieuses, mais beaucoup plus qu'il faut leur enseigner à vivre en chrétien.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR AOUT

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour l'accroissement de l'esprit chrétien dans les familles.

Résolution apostolique : Par les prières et par l'action obtenir l'éducation chrétienne des enfants dans la famille.

Feu Mgr T.-E. Hamel

— o —

Monseigneur Thomas-Etienne Hamel, protonotaire apostolique, vicaire général, décédé au Séminaire de Québec le 16 juillet courant, était membre de la Congrégation de la Sainte Vierge du Petit Séminaire de Québec et de la Société d'une messe (section diocésaine).

JULES LABERGE, ptre,
secrétaire.

Archevêché de Québec,
le 17 juillet 1913

Feu M. l'abbé J.-N.-Oscar Proulx
— o —

M. l'abbé J.-N.-Oscar Proulx, décédé le 17 juillet courant, à Saint-Julien de Wolfestown, était membre de la Congrégation de la Sainte Vierge du collège de Lévis.

JULES LABERGE, ptre,
secrétaire.

Archevêché de Québec,
le 18 juillet 1913.

Notes diocésaines
— o —

Dimanche matin, le 20, S. G. Mgr l'Auxiliaire, dans la chapelle des RR. PP. Franciscains, à Ville-Montcalm, a fait les ordinations suivantes :

PRÊTRISE : RR. PP. Eustache, Archange, Sylvestre-Joseph, Benoît, George-Albert, Laurent et Florian.

DIACONAT : M. l'abbé Joseph-Zéphirin Ménard, du collège de Sainte-Anne.

ORDRES MINEURS : RR. FF. Apollinaire, Urbain, Alexis, Gonzalve, Bernard-Marie.

TONSURE : RR. FF. Stanislas, Jean-Marie, Ephrem, Emilius, Antonin-Marie.

S. G. Mgr l'Archevêque est parti samedi, le 19, pour continuer et terminer la Visite pastorale.

S. G. Mgr l'Auxiliaire a quitté Québec, lundi, pour assister à la consécration épiscopale de S. G. Mgr Béliveau, — qui avait lieu hier — à Saint-Boniface, et ensuite à la convention canadienne-française de la Saskatchewan, qui aura lieu, à la fin de ce mois, à Régina.

Au Précieux-Sang de Lévis
— o —

Le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, dans la chapelle des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang, de Lévis, Mgr F.-X. Gosselin, curé de Notre-Dame de Lévis, a donné

l'habit de l'Institut à Mlle L. Bourassa, de Saint-Joseph de Lévis, en religion Sœur Marie du Carmel.

A la même cérémonie, Sœur Marie du Rosaire (Mlle Bernadette Hardy, de Cap-Santé) et Sœur Marie-Bernadette (Mlle Mathilda Grenier, de Saint-Prospér) ont prononcé les vœux de religion.

Mgr Gosselin était assisté de MM. les abbés J. Dumas, ancien curé, et Alf. Côté, du collège de Lévis.

Le sermon de circonstance a été prêché par M. l'abbé J.-T. Nadeau, chapelain du monastère.

Notices nécrologiques

MGR HAMEL était né à Québec, le 28 décembre 1830, de Victor Hamel, marchand, et de Thérèse DeFoy. Il fit ses études au séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre le 8 janvier 1854. Il a passé toute sa carrière sacerdotale au séminaire de Québec, et il fut plusieurs fois supérieur de la maison et recteur de l'Université Laval. Après son élévation au sacerdoce, Mgr Hamel se rendit à Paris, où il prit la licence ès arts. A son retour, en 1858, il occupa simultanément les charges de professeur de Physique, de Mathématiques, de Minéralogie, d'Astronomie et de Géologie, au Séminaire de Québec, jusqu'en 1871. Il accompagna, en 1852, M. L.-J. Casault à Londres, pour obtenir la charte royale de l'Université Laval. Il fut bibliothécaire de l'Université de 1888 à 1908. Il était vicaire général depuis 1871, protonotaire apostolique depuis 1886, et membre de la Société royale du Canada depuis sa fondation. Il a publié, en 1888, *Le Premier Cardinal canadien*, et, en 1906, un *Cours d'Eloquence parlée*.

Ses funérailles ont eu lieu samedi, le 19 juillet, à la chapelle du Séminaire, où ses restes avaient été transportés la veille. Mgr A. Gosselin, supérieur du Séminaire, avait présidé cette cérémonie, qui fut suivie de la récitation de l'Office des morts par le nombreux clergé présent. S. G. Mgr l'Archevêque a célébré la messe des funérailles, où l'assistance était aussi nombreuse. On y remarquait S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, S. Exc. le lieutenant-gouverneur, des représentants de plusieurs diocèses, des professeurs de l'Université, et un

grand nombre de membres des clergés séculier et régulier.

M. L'ABBÉ OSCAR PROULX, ordonné prêtre le 30 avril 1911, était depuis ce temps chapelain de l'hôpital de Saint-Maurice de Thetford. Il est décédé à Saint-Julien de Wolfestown, sa paroisse natale.

M. l'abbé Proulx avait fait son cours classique au collège de Lévis.

Son service et sa sépulture ont eu lieu à Saint-Julien de Wolfestown, lundi dernier. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé L. Verreault, assisté de MM. les abbés C. Gosselin et E. Beaudet.

LE R. P. VICTORIN DE LA RUELLE, de l'Ordre des Franciscains, a été foudroyé, lundi matin, le 21, par une syncope de cœur, durant le sermon qu'il donnait, à la chapelle de la communauté, à l'occasion de la première messe solennelle du R. P. Archange Godbout, ordonné dimanche.

Il prêchait depuis une quinzaine de minutes lorsque, au milieu de l'émoi général de l'assistance, il tomba à la renverse dans la chaire.

On se précipita à son aide, et le R. P. Supérieur lui administra les derniers sacrements et ne put que constater la mort du regretté religieux.

Le Rév. Père Victorin était âgé de trente-trois ans. Il avait treize ans de vie religieuse et huit de sacerdoce. Né en Belgique, il avait fait son noviciat en France, et était venu au Canada il y a 10 ans.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi, dans la chapelle du monastère des RR. PP. Franciscains. Eloge funèbre par le R. P. Alexandre-Marie.

ARTICLE NÉCROLOGIQUE (1)

PAR S. G. MGR MATHIEU, ÉVÊQUE DE RÉGINA

... Mgr Hamel est né à Québec, dans une de ces familles chrétiennes où l'amour de Dieu passe le premier au foyer, où

(1) Cet article a été écrit pour *l'Action Sociale*, qui l'a publié le 17 juillet. Personne ne pouvait, sans doute, dire mieux ce qu'il fallait dire de l'illustre défunt, et nous croyons devoir donner, dans ces pages, une publicité moins fugitive à une notice biographique si remarquable. S. R.

l'union des cœurs entretient une joie constante, où la fortune fait moins envie que l'honneur, où les vertus de respect et d'amour filial sont le patrimoine préféré.

Son père lui donna toujours l'exemple d'une vie pure et sainte ; sa mère forma et pétrit par sa piété, son amour et sa délicatesse, la belle âme de son enfant.

De la maison paternelle, il passa au Séminaire, l'une de ces admirables maisons d'éducation canadienne où des milliers de jeunes gens s'épanouissent au soleil de la vertu et de la science, se mûrissent en vue de leur grande destinée, les uns appelés aux carrières les plus variées, les autres marqués du signe sacré de la vocation sacerdotale.

Là, des prêtres choisis cultivèrent la conscience de l'enfant, disciplinèrent sa volonté, conservèrent son cœur pur et développèrent ses facultés intellectuelles. Ils lui donnèrent non seulement ces connaissances qui font l'homme instruit, mais encore celles qui font l'homme vertueux. Ces bonnes semences jetées dans cette âme neuve y poussèrent de profondes racines et s'épanouirent en fruits salutaires.

L'enfant se fit aimer de ses camarades parce qu'il était bon ; il se fit estimer de ses maîtres parce qu'il était fidèle au travail ; il se fit respecter de tous parce qu'il avait les énergies de la volonté et la fierté des convictions.

Il n'était pas de ceux qui perdent leur temps en disant : « Il faut que jeunesse se passe ». Il comprenait que, pour le bien de son âme, il fallait, que devoir se fit. Aussi, son devoir, il le remplissait toujours, et il trouvait sa récompense dans le calme d'une conscience en paix avec Dieu, et dans les succès les plus brillants qui couronnaient son travail.

A la fin de ses études classiques, il n'osait embrasser l'état ecclésiastique. Il consulta son confesseur, et celui-ci, avec l'accent que dut avoir le Divin Maître à l'heure où, Pierre se tenant tout tremblant sur le tillac de sa barque, il adressa au pêcheur galiléen, dans le secret du tête à tête, le *Noli timere : ex hoc jam homines eris capiens*, « sois sans crainte, tu seras pêcheur d'hommes ».

Il comprit que l'honneur qui lui était fait était grand ; et, avec plaisir, il entra au grand séminaire. Il y apprit la science de la prière, la science de Dieu, la science des âmes :

l'oraison, la théologie, le zèle ; puis, le 8 janvier 1854, ce jeune homme modeste et imposant, austère et fort, virginal et altéré de dévouement, fervent et mortifié, accepta en tremblant, mais en aimant, la couronne du sacerdoce, qui a ses épines comme celle de Jésus-Christ, mais qui n'ensanglante le front de l'homme que pour sa gloire et celle de Dieu.

Il était prêtre. Pour lui, il cessait d'être une personne pour devenir une chose et cette chose était à Dieu pour toujours. Pour lui, la vie n'était pas un égoïsme à satisfaire, mais un dévouement à exercer. Pour lui, le prêtre devait être Jésus vivant dans un homme mort.

Oui, ce jeune homme était mort au monde, mais il pouvait travailler pour le ciel, et Dieu sait quel travail il a fait en vue de cette récompense.

* * *

Il fut le premier élève envoyé en Europe par l'Université pour y faire des études spéciales. Il y resta trois ans ; il revint de Paris après avoir reçu le titre de licencié ès sciences, et y avoir acquis, par un travail infatigable et une rare puissance d'assimilation, des trésors de science.

De retour au Séminaire, il accepta tout ce que ses supérieurs lui demandèrent de faire. Pour lui, il ne s'agissait pas de savoir si ce qu'on lui proposait de faire devait lui coûter ou non, il commençait par le faire en songeant que c'était son devoir. Il savait que le secret pour adoucir nos sacrifices consiste à s'occuper un peu moins de ce qu'ils nous coûtent, et un peu plus de ce qu'ils nous valent.

Ainsi, par exemple, l'année qui suit celle de son retour à Québec, nous le trouvons chargé du cours de Physique ; il est en même temps directeur du pensionnat de l'Université ; il fait le chant au grand séminaire ; il donne deux cours publics par semaine ; il est choisi comme un des confesseurs des écoliers, et il a la direction de la société Saint-Louis de Gonzague.

Si on lui eût dit, comme Néarque à Polyucte dans la tragédie de Corneille : « Ce zèle est trop ardent, souffrez qu'il se modère » ; il eût répondu volontiers avec Polyucte :

On n'en peut trop avoir pour le Dieu qu'on vénère.

Mgr Légaré, dans son journal, trace le portrait de notre

regretté défunt : « M. Hamel, écrit-il, professeur de Physique, secrétaire de l'Université, directeur du Pensionsnat, est capable de tout entreprendre ; il ne connaît pas de borne à son zèle. Très ardent à l'œuvre, parce que c'est un cœur immense qui l'anime et le soutient. Véritable apôtre d'idées, entraîné à les communiquer non par le futile désir de se faire prévaloir, mais par l'amour de Dieu ». (15 mai 1875.)

On a dit qu'un saint est un homme qui a une idée fixe. On le voit, l'idée fixe de Mgr Hamel était de se dépenser, d'être prodigue de lui-même, de donner, de se donner, en un mot, de pratiquer la charité.

Cette charité, il l'a pratiquée envers les enfants qu'il aimait comme un père, comme une mère, comme Dieu sait les aimer. Cet amour renferme toutes les maximes de l'éducation, toutes les règles de la pédagogie ; il comprend la tendresse, la longanimité qui ne se fatigue jamais, la sollicitude qui devine tout, qui prévient le mal, qui connaît le remède.

Cette charité, il l'a pratiquée envers ses confrères. Non seulement il savait supporter leurs défauts, mais, chose assez difficile, il supportait leurs qualités et leurs succès. Il était heureux, non pas seulement du bout des lèvres, mais sincèrement et du fond du cœur, quand les autres faisaient bien, et il était toujours prêt à les aider à faire mieux encore.

Aussi ses confrères l'aimaient, et ils lui confièrent les postes les plus importants. Il s'y montra toujours d'un jugement droit, sain, éclairé, d'un caractère ferme, tout d'une pièce. Ce qu'il faisait, il était toujours prêt à le dire ; ce qu'il disait, il était toujours prêt à le faire ; il savait que la franchise était le meilleur titre au respect de tous et à l'affection de la plupart.

Sans doute, la nature chez lui conservait certaines manières anguleuses qu'accusait davantage l'énergie indomptable de son tempérament ; mais sous cette forme rugueuse qu'on pouvait pénétrer facilement, surtout avec le regard du cœur, quelle bonté inaltérable, quel dévouement sans borne, quel ardent amour de la justice, quelle incessante sollicitude pour les intérêts des institutions dont il a eu longtemps la direction !

Il a pu quelquefois se tromper : ceux-là seuls ne se trom-

pent jamais qui n'ont pas le courage d'avoir un avis ; mais il ne lui en a jamais coûté de reconnaître une méprise.

Car il était le plus humble des hommes. Peut-on en avoir une preuve plus évidente que celle qu'il donna quand il demanda à devenir l'économe du Séminaire ? Il était grand vicaire de l'archidiocèse ; il était protonotaire apostolique ; il avait été recteur de l'Université ; il avait occupé à peu près tous les postes importants que l'on peut confier à un prêtre éminent. Le dicton « Honores mutant mores » n'avait pas eu de prise sur lui. Il voulut exercer la charge la plus humble et la plus désagréable de la maison ; il voulait donner le bon exemple, faire comprendre que la vraie dévotion ne consiste pas à faire des choses extraordinaires ni à avoir des extases, mais « à servir Dieu dans sa cuisine simplement et basement », pour ne servir du langage de saint Vincent de Paul.

Quelle plus belle preuve de son humilité et aussi de sa charité peut-on donner, que ces courses qu'il faisait à tout instant au Patronage, dont il est regardé comme le fondateur !

Ces chers enfants avaient un titre tout particulier à son affectueuse sollicitude : ils étaient pauvres. Et lorsqu'ils venaient se presser autour de lui, une expression toute idéale illuminait son visage. Ceux qui étaient témoins de cette scène étaient émus et croyaient revoir ce qui devait se passer sous le ciel bleu de la Galilée, au bord des sources, près des palmiers ombreux, lorsque le Divin Maître ouvrait ses bras et prononçait l'ineffable parole : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Tous les dimanches, durant de longues années, il se rendit au Patronage catéchiser ces enfants, faire entendre aux pauvres de la ville la parole chrétienne : « Bienheureux les pauvres » ; il leur expliquait l'auguste mystère de leur pauvreté ; il leur révélait le prix sublime qui attend leurs vertus inconnues. Il allait leur dire avec l'Apôtre : « Nous n'avons ni or, ni argent, mais nous vous donnons tout ce que nous possédons ; nous nous donnons nous-mêmes ; nous n'avons ni trésors, ni jouissances matérielles à vous offrir, mais nous vous donnons tout ce que Dieu nous a donné, tout ce qui fait notre consolation et notre bonheur, nous vous offrons ce qui sauve, ce qui bénit, ce qui fait vivre : la foi, l'espérance et la charité. »

Et ces pauvres, il employait ses récréations et ses jours de congé à aller leur faire visite ; il allait s'asseoir à leur foyer pour écouter leurs peines, faire tomber sur eux goutte à goutte le baume de la consolation, et déposer dans leurs mains une obole généreuse. Ils étaient fiers, sous leurs haillons, de voir un personnage éminent quitter son travail, prendre ses loisirs pour descendre jusqu'à eux. Cette estime les relevait à leurs propres yeux, leur faisait aimer la religion qui incline ses enfants vers la misère, leur laisse entrevoir, à travers un sort mêlé d'ombres, une vie meilleure au ciel.

Souvent on le voyait frapper à la porte des riches, de ceux qui jouissaient d'une belle fortune ; mais c'était toujours à la porte de ceux dont il savait le cœur plus grand que la fortune. Il se rendait là non pour s'amuser, mais pour demander à ces heureux de la terre de verser leur or pour les pauvres afin d'être exemptés de verser des pleurs.

Souvent on le voyait monter en chaire. Sa haute taille, sa physionomie austère, son geste précurseur du sentiment qui l'animaient, et que la plus correcte improvisation faisait passer dans l'âme de son auditoire, tout chez lui attirait l'attention. Mais quand il plaidait la cause du pauvre, il avait alors des pensées sublimes ; il parlait de Dieu, de la croix, du bonheur de souffrir, de la patrie éternelle, avec de tels élans qu'on aurait dit qu'à ses regards étonnés s'était déjà ouvert le paradis. Ce n'était pas de la rhétorique banale avec des périodes cadencées, c'était une âme qui se livrait, c'était la vraie éloquence ; car elle n'est autre chose, dit Lacordaire, que « l'âme qui sort d'elle-même et se jette à corps perdu dans l'âme des autres ».

Et toutes ces œuvres auxquelles se livrait Mgr Hamel ne l'empêchaient pas de travailler avec ardeur à l'œuvre par excellence de son cœur : l'Université Laval. Il avait vécu dans l'intimité de M. Casault, cette grande âme à la haute intelligence, et ce contact intime avait eu sur lui une vertu assimilatrice intense. M. Casault avait communiqué à son secrétaire sa volonté, ses goûts, ses idées, son portrait moral.

L'Université, dans les premières années de son existence, a connu les contradictions et subi des attaques, partageant ainsi le sort de toutes les institutions appelées à faire de grandes

choses. Maintenant qu'elle est parvenue par degrés à une marche régulière et satisfaisante, on ne doit pas oublier les incertitudes qui ont marqué ses premiers pas; on ne doit pas s'imaginer que cette régularité et cette paix se sont produites sans travail et sans effort.

Mgr Hamel a dirigé l'Université durant les années les plus mouvementées de son existence. Dieu seul sait toutes les fatigues que lui ont causées ces luttes terribles qui se faisaient cependant entre gens animés des meilleures intentions. Peussent-elles au moins servir à nous éclairer, à nous montrer que nous avons toutes les raisons de nous entendre quand il s'agit des grands intérêts de l'Eglise et de la patrie.

Et au milieu même de cette vie si laborieuse, Mgr Hamel restait inviolablement fidèle à tous ses exercices de piété; il restait uni à Dieu; il trouvait le moyen d'être un travailleur infatigable et un contemplatif, un lutteur ardent et un prêtre pieux, un homme d'action et un homme d'oraison. Il sera toujours un beau modèle proposé à l'imitation de tous, surtout de ceux qui sont appelés à servir l'Eglise, non dans le repos et le calme de la solitude, mais dans le tumulte des affaires, les sollicitudes du zèle, les préoccupations absorbantes d'un labeur sans merci.

Il y eut, dans cette vie si active de Mgr Hamel, un moment singulièrement douloureux et angoissant: c'est quand il vit son âme se heurter à son pauvre corps qui n'en pouvait plus, quand il sentit l'acier de ses membres se détremper, quand il constata qu'il allait devenir comme un outil que le travail a usé, dont il a ébréché le fil et qui ne mord plus à la tâche.

Se promenant dans les corridors du Séminaire, il semblait nous dire: *Ne spernas hominem in senectute suâ!* « O mon fils, ne dédaignez pas le vieillard dans sa ruine. »

Non, il n'a pas été méprisé. Dieu sait avec quel plaisir ses confrères se découvraient devant ce vaincu du temps et de la vie.

Puis, heureux de ces marques de respect et d'affection, il disait avec Tobie: *Et nunc, Domine, secundum voluntatem tuam, fac mecum et præcipe in pace recipi spiritum meum. Expedi enim magis mori quam vivere.* Il disait qu'il était mieux pour lui d'aller au repos, à la lumière, à la paix, de

la mort à la vie, *de morte ad vitam*, du monde à Dieu, *de mundo ad Patrem*.

Il y a plusieurs années déjà, il a dû replier sa tête sur son cœur pour y trouver le repos, sa bonne tête que l'âge inclinait sur son cœur qui, lui, n'avait pas d'âge. Il a souffert sans se plaindre, donnant à tous ceux qui l'approchaient le plus bel exemple de la résignation à la volonté de Dieu. Il désirait la mort afin de rencontrer son Dieu, et il disait avec sainte Thérèse : « O Jésus, il est bien temps de nous voir ».

Son vœu a été enfin exaucé. Mgr Hamel est mort, mais il n'est pas mort tout entier. Son esprit vivra ; le souvenir de ses exemples subsistera comme une lumière et une force ; ses œuvres porteront des fruits durables, parleront pour lui et prolongeront son action. Et si, comme nous en avons la confiance, il est déjà dans le sein de Dieu où l'ont porté les mérites de sa vie, les prières de ceux qui l'ont aimé et les suffrages de l'Église, qu'il emprunte la prière que le Sauveur Jésus, prêt à quitter les siens, adressait à son Père, et qu'il dise à son tour : « O Père, ceux que vous m'avez donnés, faites que là où je suis, ils soient un jour avec moi. *Quos dedisti mihi, ut ubi ego sum et illi sint mecum* ».

Les confessions des religieuses

Nous empruntons (lisons-nous dans la *Croix* (Paris) du 9 juin) aux *Études ecclésiastiques* de juin 1913 ces très claires et intéressantes réflexions d'un maître en droit canonique, Mgr A. Battandier :

Il serait bien long de faire l'historique de la législation canonique pour ce qui regarde la confession des religieuses, cloîtrées ou non, et il faut bien avouer que sur ce point des évêques avaient des vues tout à fait différentes de celles du Saint-Siège ; s'inspirant d'un rigorisme qui avait une forte senteur de jansénisme, ils entouraient la confession de religieuses de toutes sortes de formalités. Rome avait décidé que toutes les religieuses qui se trouvaient en dehors de leur couvent pouvaient se confesser dans l'église publique à n'importe quel prêtre approuvé ; mais certains prélats, trouvant dans cette disposition une incitation à ne pas se confesser

au confesseur de la communauté, avaient imaginé le moyen de l'é luder en déclarant que, sauf un nombre restreint de prêtres, aucun n'était approuvé pour la confession des religieuses, limitant ainsi, sans le pouvoir évidemment, la juridiction du curé dans son église et sa paroisse. Vint le décret *Quemadmodum*, que suivirent d'autres dispositions qui servaient à l'interpréter. Les *Normæ*, de la Congrégation des Evêques et Réguliers, reprirent le sujet et le traitèrent avec une grande largeur de vue, toujours dans le sens d'une liberté plus étendue accordée aux religieuses. Finalement, le 3 février 1913, la Sainte Congrégation des religieux, retouchant les dispositions antérieures, et codifiant l'expression de la volonté pontificale, a rendu un décret qu'elle a fait traduire en italien et en français. La raison de la traduction est que, d'après l'article 17, il devra être inséré en langue vulgaire à la suite de toutes les règles et constitutions, et sera lu une fois par an publiquement au Chapitre, en présence de toutes les religieuses. Il suit de cet article qu'il abroge toutes les dispositions des constitutions particulières contraires au présent décret. Les constitutions resteront bien ce qu'elles étaient avant le 3 février 1913, et il n'est point permis d'y faire des changements que par autorité du Saint-Siège ; toutefois, pour tout ce qui regarde la confession des Sœurs, on suivra, non les constitutions, même approuvées, *in forma specifica*, mais les articles du présent décret. Ce point est très clair.

Un autre l'est aussi, c'est ce que j'appellerais le roulement triennal des confesseurs des religieuses, ce qui n'était presque jamais observé en France, par suite, non pas de la mauvaise volonté des évêques, mais de circonstances particulières. En Italie et ailleurs on distingue toujours l'aumônier ou chapelain et le confesseur. Le premier est chargé exclusivement du service du culte et n'a point à s'ingérer dans les confessions des religieuses. Pour cette seconde et délicate fonction, l'évêque nomme un ecclésiastique qui sera leur confesseur pour trois ans, et devra être changé ce triennat expiré. Or, en France, le confesseur et l'aumônier se confondaient dans la même personne, et on comprend qu'il fût difficile de changer tous les trois ans les aumôniers parce qu'ils étaient les confesseurs de leur communauté. Maintenant, quand il y a des

raisons graves, les évêques peuvent continuer le confesseur dans ses pouvoirs pour un second et même pour un troisième triennat. C'est un élargissement à l'ancienne discipline d'après laquelle, pour un second triennat, le *beneplacitum apostolicum* était requis. Ces raisons graves sont de deux sortes et se prennent non pas *cumulative*, mais *separatim*. L'une provient du prêtre. Je suppose que l'évêque ne trouve point de prêtres disponibles ayant les qualités requises; dans ce cas, il peut proroger les pouvoirs de celui qui est en charge. La seconde provient des religieuses. Si, au bout de trois ans, elles sont contentes de leur confesseur, elles demandent par un vote auquel toutes prennent part, même les converses et les novices, la continuation de ses pouvoirs; et si l'évêque n'a pas de raisons contraires, il l'accordera. Mais comme l'unanimité absolue, bien que désirable en soi, n'est pas chose facile, on devra pourvoir d'un autre confesseur les quelques Sœurs qui auraient voté en sens inverse de la grande majorité de la communauté.

Le décret innove enfin sur un troisième point. Il était défendu de par le droit aux religieux de confesser les religieuses. Je n'ai point à examiner les motifs de cette prohibition, ce qui m'entraînerait trop loin; je me bornerai à dire que cette défense rendait la confession des religieuses si difficile que presque partout, même et surtout à Rome, il était impossible d'en tenir compte. Dans la capitale du monde chrétien, pour pourvoir au service des nombreuses communautés de femmes, on était obligé d'avoir recours aux religieux. Le décret confirme cette nouvelle jurisprudence, et dorénavant on pourra choisir des religieux, à une condition, qu'ils n'aient point d'autre part sur elles une domination ou, puissance au for externe. On comprend facilement le motif de cette limitation, qui a pour but de sauvegarder la liberté de communication des religieuses.

Bibliographie

—JEANNE D'ARC racontée aux petits enfants de France et de Lorraine, par le P. LÉOPOLD de CHÉRANCÉ, avec préface de M. le chanoine Crosnier, vice-recteur des facultés catholiques de l'Ouest.

Gabriel Beauchesne, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117 —

Paris (6°) In-8 écu (xv-168 pages), avec gravure hors texte et couverture illustrée. 2 fr. 50; franco, 2 fr. 75.

—MANUEL D'EPIGRAPHIE CHRÉTIENNE. — *I. Inscriptions latines*, par René AIGRAIN, prêtre du diocèse de Poitiers. 1 vol in-16 de la Collection *Choix de textes pour servir à l'étude des sciences ecclésiastiques*, n°s 653-654. Prix : 1 fr. 20. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI°).

—*Ecole et Anarchie*, par JEAN DIDIER. (Extraits de Revues laïques.) Broch. in-16, de 16 pages. Librairie Gab. Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris. 1913.

—*Le Patronage paroissial*, par l'abbé ESQUERRÉ. Broch. in-8°, 16 pages. Librairie P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris 1913.

—(Lectures sociales populaires. Série à quinze sous. N°1.) *Singulier Jugement*. Un règlement municipal annulé pour considération d'influence indue cléricale. Imp. de l'Action sociale limitée. Québec, 1913.

C'est la mise en brochure d'une série d'articles, publiés par l'Action sociale, et qui ont été si justement remarqués.

—*Sauvons nos petits enfants*. Conseils élémentaires aux mères de familles.

Let us save our infants. Elementary advice to mothers.

Deux plaquette de 12 pages, publiées, pour distribution gratuite, par le Conseil d'hygiène de la province de Québec.

—*Annuaire du collège Bourget*. 1912-13. Rigaud, P. Q. Collège de Saint-Laurent. Année académique 1912-13.

Il est toujours intéressant de suivre les développements, année par année, de nos grandes maisons d'éducation classique.

—*Annuaire de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang*, Québec. 1912.

Plus de 140 pages de statistiques, qui disent éloquentement les services que rend une maison comme l'Hôtel-Dieu. — L'Annuaire contient la reproduction hors texte du portrait de la duchesse d'Aiguillon, fondatrice de la maison.

—MONOGRAPHIES PAROISSIALES. *Esquisses des paroisses de colonisation de la province de Québec*. Par Hormidas Magnan. 2° édition. Québec. 1913.

Volume de 284 pages in-8°, abondamment illustrées. Toutes

les paroisses « nouvelles » y ont leur description et leur histoire abrégée. C'est dire l'intérêt du livre et le grand mérite de son auteur.

— Sir A.-B. Routhier, *DE L'HOMME A DIEU. Essai d'apologétique pour les hommes du monde*. Desclée, de Brouwer & Cie, et J.-P. Garneau, éditeurs. 1913. Vol. in-12 de 294 pages.

La raison et la science ; Quelques systèmes religieux (brahmanisme, bouddhisme, judaïsme, mahométisme) ; le christianisme : telle est la division de cet ouvrage — qui nous semble bien être le plus remarquable de tous ceux qu'a publiés l'auteur. Au témoignage si autorisé de Mgr L.-A. Paquet, on admire dans ce livre une *érudition étendue*, un *sens éminemment chrétien*, un *dévouement profond à l'Église* ; et la plume à qui l'on doit cette œuvre est « l'une de nos plumes les plus ingénieuses, les plus élégantes et les plus fécondes. » Cette appréciation est de la plus haute valeur

— DER CENTURIO, *roman aus der Zeit des Messias*, von A.-B. Routhier. Munster in Weftf. 1913.

Routhier A. B., *A SZAZADOS, regény a Messias idejéből*. Budapest. 1911.

Ce sont là l'édition allemande et l'édition hongroise du *Centurion*, le roman messianique de l'honorable M. Routhier. Il y a aussi les éditions italienne, espagnole et anglaise du même ouvrage, qui est donc en train de faire son tour du monde. C'est le seul ouvrage canadien qui se soit vu à pareille fête, et nous félicitons sincèrement l'auteur, qui remporte un succès aussi éclatant et aussi nouveau chez nous.

— (Droit public de l'Église.) *L'Organisation religieuse et le Pouvoir civil*, par Mgr L.-A. Paquet. Québec. 1912. Vol. in-8°, de 316 pages. Prix \$ 1.25.

Cet ouvrage a été accueilli avec une faveur marquée et bien méritée. *La Croix*, de Paris, en donnait, le 7 juin dernier, l'appréciation suivante :

« Étude parfaitement documentée, toujours claire et solidement établie, elle portera, nous en avons l'assurance, lumière, force et confiance au milieu des luttes et des conflits actuels qui naissent surtout en notre pays entre l'Église et l'État. Elle convaincra aussi combien dans son organisme l'Église a vie et fécondité et qu'« en souffrant pour la justice elle sauvera le droit avec la vérité. »